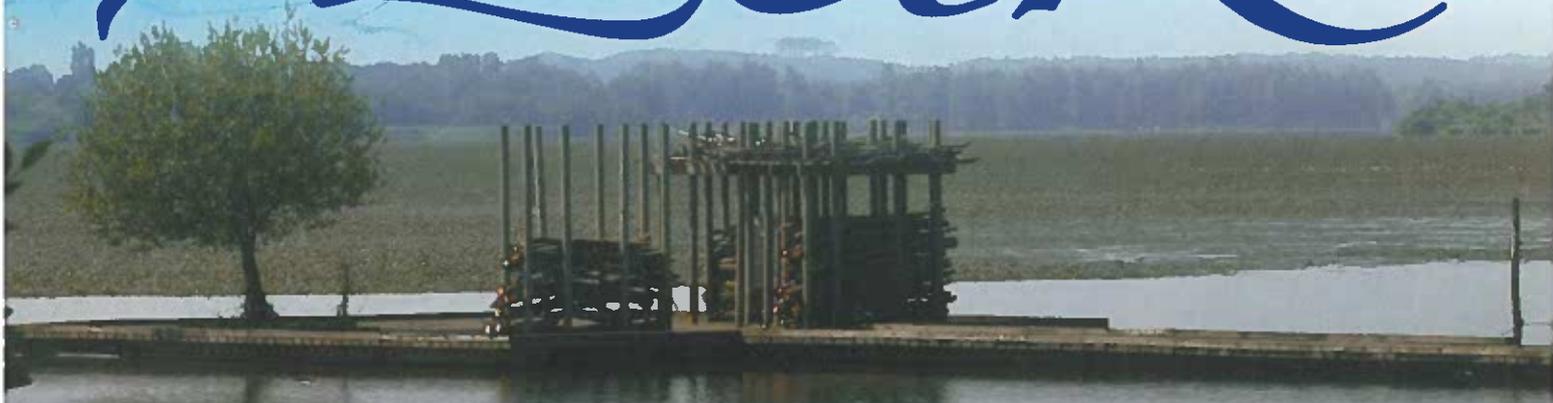




LOUS MITIEYS

AZZUR ⁶⁶



Le bulletin d'information de la commune d'Azur



Le Mot du Maire

Moins d'un an après les terribles attentats du mois de janvier, notre pays a été à nouveau frappé en plein cœur par un terrorisme ennemi de toute humanité. Il nous appartient, ensemble, de combattre la division et l'obscurantisme, de refuser la haine de l'autre et les radicalités, de rejeter le racisme et le fanatisme. Il nous appartient, ensemble, d'aller vers plus de tolérance et d'humanité, d'affirmer les valeurs de la République.

C'est pour ces raisons qu'en tant qu'élus nous nous investissons sur le terrain de l'action municipale. Ce bulletin est la tradition de notre engagement sans faille, de nos engagements au service des Azuriens.

En feuilletant ces pages, vous pouvez prendre connaissance de l'avancement de nos projets : les travaux de voirie, le champ photovoltaïque, ...

Nous souhaitons aussi organiser un concours de photographies. Nous allons vous inviter à adresser à la Médiathèque vos plus beaux clichés. Une sélection sera faite et les plus belles illustrations retenues seront utilisées pour les prochains documents de promotion touristique.

C'est sur ces mots, qu'au nom de l'ensemble des élus du Conseil Municipal d'Azur, je vous souhaite tous mes vœux de santé et de bonheur pour vous-mêmes et vos familles.

Bonne année 2016 à tous.

Michel Laussu.

Au fil des dossiers

Bâtiments publics et logements communaux



Au cours de cette année 2015, de nombreux travaux de remise en état, d'amélioration, de sécurité, et de mise aux normes ont été effectués dans les divers bâtiments et logements communaux.

La visite annuelle des logements communaux a montré des habitations plus sûres (fermetures, détecteurs de fumées) et plus saines (VMC, fermetures).

L'état des lieux des bâtiments communaux, sera fait courant janvier.

Durant l'année 2016, des travaux d'entretien courant seront effectués au fil des besoins.

La commission "Bâtiments communaux" travaille actuellement sur un projet de réaménagement des locaux de la Mairie afin d'améliorer les conditions de travail de nos secrétaires tout en permettant de recevoir les administrés dans de meilleures conditions de confort et d'accueil.

Les diverses études se poursuivront durant l'année 2016 et les travaux seront réalisés en 2017.

Des travaux de rénovation et de remise en valeur des extérieurs du bâtiment "Mairie" seront réalisés par la même occasion.

Voirie communale



Divers travaux concernant le Chemin de Pesson et d'autres accès seront entrepris au niveau communal.

Lotissements



Actuellement 7 nouvelles maisons sont construites ou en cours de construction sur le Lotissement le Gnoye.

Impôts locaux

Les taxes locales n'ont pas subi d'augmentation notable comme vous avez pu le remarquer sur les avis d'imposition que vous avez reçus.

La taxation des locations saisonnières a été modifiée par les services fiscaux. Elle a été harmonisée avec celle en place au niveau du Département.

Cette année certains loueurs en meublés qui n'étaient pas assujettis à la taxe d'habitation l'ont reçue à payer. En effet, les services des impôts de Dax n'appliquaient pas cette règle d'imposition, à tort.

Désormais les loueurs devront payer la C.F.E. et la taxe d'habitation.

PLU

La Commune d'Azur possède un PLU validé par les services de l'Etat conforme aux lois de Grenelle et au SCOT de MACS.

Aujourd'hui la Communauté des Communes, veut réaliser un PLU intercommunal qui s'affranchit dans un premier temps de ces règles.

Le Conseil Municipal a délibéré et voté son opposition à ce projet.

Cependant, l'arrêté de Madame le Préfet a validé le transfert à MACS des compétences en matière de Plan Local d'Urbanisme, sans tenir compte de l'avis du Conseil Municipal d'Azur.

Vous pouvez consulter ce document d'urbanisme sur le site Internet de la Mairie :

www.mairie-azur.fr

puis cliquer sur « vie locale », puis sur « Plan Local d'Urbanisme » et saisir « adresse azur » (ex : 6 place aristide briand azur).

Vous pourrez ainsi obtenir tous les renseignements que vous souhaitez concernant le zonage.

Association DFCI

L'Association Locale de Défense contre l'Incendie a réalisé des travaux d'entretien des fossés, ponts et chemins.

L'exploitation des bois par les négociants peut rendre difficile les déplacements en forêt. En accord avec les différents intervenants, nous procédons à des travaux d'entretien notamment au niveau des aires de stockage.

Pour assurer la sécurité des pompiers, lors de leurs interventions, il sera demandé aux propriétaires de ne plus planter d'arbres en bordure des chemins et lorsque la parcelle est importante (plusieurs dizaines d'hectares), de réaliser des accès coupe-feu.

D'autre part, les aides au reboisement pour les parcelles de petite superficie existent encore. Vous pouvez vous adresser au secrétariat de Mairie pour tout complément d'information.

SITCOM



La nouvelle unité en construction, sur le site de Bénesse Maremne devrait être opérationnelle avant l'été 2016. A cette date, les délais impartis sont respectés.

A Azur, les services du SITCOM vont procéder à une réorganisation du service et une implantation judicieuse des conteneurs. Des points de collecte insuffisamment sécurisés pour le SITCOM devront être supprimés.

Le point tri sera réaménagé et nous espérons que tout le monde acceptera cette nouvelle situation.

La fermeture de l'usine d'incinération de Messanges n'entraînera pas la fermeture de la déchetterie qui fonctionnera comme jusqu'à présent.

La distribution de sacs poubelles financée par MACS et gérée par le SITCOM est supprimée. Nous étudierons lors du budget 2016, une solution de substitution que nous pourrions adopter.

MACS

La navette de la plage, gérée par MACS, a été, cette année encore, appréciée par tous les touristes et les Azuriens. Le beau temps ayant accompagné la saison estivale, nombreux sont ceux qui ont pu goûter aux joies de la baignade à Messanges.

La navette « à la demande » pour accompagner les Azuriens dans leurs occupations personnelles, va cesser son activité faute de demande.

La taxe ordures ménagères continue à se substituer, pour partie, aux autres taxes d'habitation et foncière bâties, pour ceux qui y sont soumis, sans augmentation particulière. Seuls les contribuables non soumis à la taxe foncière voient leur contribution augmentée.

La voirie intercommunale est soumise à un plan d'investissement de 5 ans.

La Commune d'Azur est concernée par l'aménagement de la rue Gaston Nougaro et l'entretien de la Rue de Prim et de la Route du Pesquité.

Cette année 2015, l'Allée des Pins et la Route du Pont du Miey viennent d'être réaménagées.

Champ photovoltaïque

Le projet de champ photovoltaïque suit son chemin. La superficie consacrée à ce projet est de 20 ha comme prévu au PLU.

Actuellement, les investisseurs discutent avec les services d'ERDF pour l'achat de l'électricité.

CCAS

La commission du CCAS s'est réunie le vendredi 30 novembre dernier pour organiser le repas des aînés et partager un repas convivial pour remercier les bénévoles qui s'impliquent chaque année.

Le repas des aînés a eu lieu le samedi 12 décembre dernier et de nombreux Azuriens se sont retrouvés à cette occasion pour partager un moment convivial.

Au menu, comme l'an passé, garbure, assiette landaise accompagnée de son médaillon de foie gras, civet, salade-fromage et bûche de Noël !!!

Cette année encore, le restaurant « L'auberge des Pins » et l'A.C.C.A ont été partenaires de ce moment de partage.

Du nouveau au Syndicat d'Initiative

Dans le Mitieys de décembre 2014, nous vous annoncions la disparition imminente du Syndicat d'Initiative de notre commune au profit de la création d'un office de tourisme intercommunal. Le contexte législatif ayant évolué depuis, le projet de regroupement n'est plus d'actualité et donc notre cher Syndicat d'Initiative peut reprendre du service, en attendant les prochains rebondissements...

L'Assemblée Générale de l'association s'est tenue le 2 novembre 2015, afin de présenter le bilan moral et financier, mais également les futurs projets à mettre en œuvre et un nouveau bureau a été élu comme suit :

Président : Matthieu DE LA FORGE

Vice-Présidente : Jennifer EL MANNAÏ

Trésorière : Sara BOYRIE

Trésorière Adjointe : Christine CHEVARIN-FRASSIN

Secrétaire : Christian DAUGA

Secrétaire adjointe : Laëtitia BOURDET

Dans les projets à venir, l'actualisation de la page dédiée à Azur dans la brochure de l'office du tourisme de Soustons auquel nous sommes adhérents, la réédition de notre dépliant, la réalisation de panneaux pour valoriser la Maison des Hospitaliers.

Pour la réédition de notre dépliant, nous invitons les prestataires touristiques (hébergement, restauration, activités...), les artisans et commerçants qui souhaitent paraître dans ce document, à se faire connaître.

A vos talents de photographes!!

Le Syndicat d'Initiative souhaite enrichir sa base de photos et compte sur vous pour l'aider!! C'est pourquoi nous vous proposons de saisir les paysages qui nous entourent à l'occasion d'un concours photo qui se déroulera tout au long de l'année 2016. Vous pourrez envoyer votre cliché préféré, en précisant le lieu du cliché et vos coordonnées par mail à l'adresse tourismeazur@laposte.net avant le 31 octobre 2016. Un jury se réunira pour choisir les images qui représentent le plus notre commune et une remise des prix aura lieu avant fin 2016, ainsi qu'une exposition.

A vos appareils et merci par avance de votre participation!

Le bureau du Syndicat d'Initiative sera transféré à la médiathèque dans les semaines à venir et un onglet lui sera dédié sur le site Internet de la mairie www.mairie-azur.fr

Téléphone : 05 58 73 71 25

Mail : tourismeazur@laposte.net

SIVU pédagogique du Marensin



Le regroupement scolaire Azur Messanges Moliets a vécu une rentrée en toute sérénité. A Messanges, la 10^{ème} classe a été ouverte en septembre. L'aménagement de la cours de récréation en espaces appropriés, jeux, terrain de basket, foot, espaces repos avec bancs est également terminés, le tout agrémenté d'une belle clôture.

A Moliets, les travaux de réhabilitation ont été réalisés. A l'intérieur du bâtiment, un mur a été dressé et les toitures ont également été réparées. La cour de l'école a été entièrement rénovée. Un abri a été mis à disposition pour ranger divers jeux. D'autres améliorations ont été apportées dans les sanitaires.

Les travaux à venir sont :

- Messanges : terminer l'aménagement ludique de la cour
- Moliets : améliorer les espaces d'accueil pour les élèves et améliorer un espace pour les adultes (enseignants et autres).

L'avancée de ces travaux est liée à la réception des subventions qui ont été allouées par les collectivités pour réaliser ces projets et qui ne nous sont pas encore parvenues.

A ce jour, 262 élèves fréquentent les 3 écoles :

- 79 à Moliets (3 classes)
- 104 à Messanges (4 classes)
- 79 à Azur (3 classes)

79 élèves d'Azur sont inscrits à l'école primaire. Le personnel SIVU (ménage, garderie, cantine, ATSEM) est de 18 personnes. Le personnel de l'éducation nationale est composé de 11 membres enseignants et 4 auxiliaires de vie scolaire qui accompagnent leur travail.

Médiathèque



📖 Cela fait un an que la bibliothèque fonctionne. A ce jour, 180 adhérents fréquentent les lieux et 1700 passages ont été comptabilisés. Nous vous remercions de l'accueil fait à ce nouvel espace et espérons vous voir encore plus nombreux.

📖 Dans le cadre de la manifestation « Itinéraires » proposée par le Conseil Départemental et la Médiathèque Départementale, la bibliothèque a présenté le spectacle « Le merveilleux voyage de Nils Holgersson » le dimanche 18 octobre. Une quarantaine de personnes ont pu assister aux prouesses artistiques de la conteuse Mary Luce Pla.

Services publics à Azur

Le secrétariat de Mairie et l'Agence postale fonctionnent du lundi au vendredi (sauf le mardi après-midi). Ces services à la population d'Azur représentent plus de 400 interventions chaque mois hors saison estivale.

La médiathèque, en dehors des heures consacrées aux élèves de l'école publique d'Azur, voit chaque mois plus de 150 personnes défilées dans ses murs.

Rappel des horaires :

- **Mairie** : 8h30-12h00 et 13h30-17h00 du lundi au vendredi (fermée au public le mardi après-midi).
- **L'Agence Postale Communale** : 9h30-12h00 et 13h30-15h00 (fermée au public le mardi après-midi).
- **La Médiathèque** :
 - o Lundi : fermée au public
 - o Mardi : 10h00-12h00 et 16h00-18h00
 - o Mercredi : 9h00-12h00 et 14h00-18h00
 - o Jeudi : 10h00-12h00 et 16h00-18h00
 - o Vendredi : 10h00-12h00 et 15h00-17h00
 - o Samedi : 10h00-12h00

Syndicat Mixte de Rivières

Depuis le 1^{er} janvier 2014, le Syndicat de Rivières Côte Sud regroupe 28 communes. Les bassins versants du courant de Soustons et Messanges ont rejoint les bassins versants du Bourret et du Boudigau. Le territoire de compétence est donc passé de 315 km² à 585 km².

Afin d'être opérationnel, une étude qui définira le programme d'actions sur 5 ans, a débuté avec la réunion du comité de pilotage qui s'est tenue le 3 novembre 2015. Elle se déroulera sur une période de 14 mois au bout de laquelle un dossier règlementaire sera produit et soumis à enquête publique. Une déclaration d'intérêt général permettra alors au syndicat d'intervenir sur l'ensemble du territoire et de réaliser les actions découlant des objectifs validés par les élus locaux tout en concernant une logique de bassin versant.

Durant cette période d'étude, les agents du syndicat de rivières et du bureau d'études SCE seront amenés à pénétrer et circuler dans les propriétés publiques ou privées afin de réaliser dans un premier temps un état des lieux exhaustif et par la suite de valider éventuellement des orientations techniques retenues. Un arrêté préfectoral est actuellement affiché en Mairie précisant les modalités de l'autorisation.

Les agents du Syndicat sont à votre disposition pour de plus amples informations.

Syndicat Mixte de Rivières Côte Sud
Tél : 05.58.77.19.82



Le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Eau et d'Assainissement du Marensin du 8 décembre 2015 a fixé les orientations techniques et budgétaires pour l'année 2016. Elles portent notamment sur la tarification, les travaux et les projets.

Les tarifs 2016 :

- L'eau potable : le m³ d'eau sera facturé 1,35 € TTC soit une diminution de 1% par rapport à 2015 avec une part fixe abonnement de 55,92 € TTC identique à l'année écoulée.
- L'assainissement collectif : le tarif du m³ d'eau assaini est quasi stable pour 2016 à 1,45 € TTC (+ 0,38%) intégrant une augmentation de la redevance de l'Agence de l'Eau Adour Garonne de 2,13%. La part fixe est identique à 2015.

Les études et travaux :

- Sur l'eau potable :
 - o Fin du diagnostic réseau sur les 4 communes et modélisation qui en découle.
 - o Remise en état des stations de traitement.
 - o Renouvellement de canalisations.
- Sur l'assainissement :
 - o Fin du diagnostic réseau sur les communes de Soustons et Azur.
 - o Travaux sur la station de traitement des eaux usées.
 - o Mise à jour du schéma d'assainissement des communes en lien avec les PLU.

Deux projets :

- La réutilisation des eaux de la station d'épuration pour l'arrosage du projet de golf de Tosse : l'étude de faisabilité sera lancée en 2016.
- La tarification sociale de l'eau (application de la loi BROTTES du 15/03/2013) : la phase d'étude est finalisée et 94 bénéficiaires abonnés au SIEAM peuvent prétendre à une réduction de leur facture. Cette aide porte sur la suppression de la part fixe « eau potable » à compter de la 2^{ème} facturation 2015.

Plus spécifiquement sur la Commune d'Azur :

- Le raccordement au réseau d'eaux usées des habitations du quartier de « Pesson » est opérationnel.
- La reprise par le SIEAM du réseau d'assainissement du lotissement « l'Esquirou » est prévue en 2016.
- La réhabilitation de l'adduction d'eau potable Route de la déchetterie à Azur est en projet.

A terme, un nouveau chantier de réflexion va s'ouvrir pour le SIEAM en application de la loi NOTRE (Nouvelle Organisation du Territoire de la République) du 7 août 2015 ; mais il conviendra d'en développer les conséquences en temps opportun.

Informations diverses

Recensement Azur

Suite au recensement de janvier 2015, nous avons pu constater que la population d'Azur a augmenté de 31,6% en passant de 598 habitants en 2010 à 787 en 2015 (donc + 189 Azuriens).

De 261 résidences principales en 2010, on en compte désormais 331 (soit + 30,22% d'augmentation), quant aux résidences secondaires, elles sont passées de 117 à 106 en 2015 (donc une légère baisse de 9,4%). La part des maisons secondaires est donc de 24,26%.

Cérémonie du 11 novembre

Cette année, la douceur étant au rendez-vous, les Azuriens sont venus plus nombreux que d'habitude commémorer l'anniversaire de l'Armistice de la Première Guerre Mondiale.

Avant que tout le monde respecte la traditionnelle minute de silence, Monsieur le Maire a tout d'abord déposé une gerbe, et les enfants de nombreux bouquets de fleurs au pied du monument au mort pour rendre hommage aux soldats morts pour la France.

Monsieur le Maire a ensuite lu le texte de Monsieur le Secrétaire d'Etat pour que chacun retienne que ce devoir de mémoire est, pour notre municipalité, nécessaire à la compréhension des événements tragiques qui ont meurtri nos anciens à jamais.

Les enfants très nombreux autour de Monsieur le Maire et accompagnés des Azuriens ont entonné la Marseillaise et enfin deux bombes ont clôturé ce moment de rassemblement.

Un verre de l'amitié, offert par la Municipalité, a clôturé cette manifestation dans la convivialité.

Spectacle de marionnettes le 31 octobre



Le samedi 31 octobre dernier à 17h, notre commune a accueilli la compagnie Breloque et Bricole pour un spectacle familial de marionnettes « Les contes sous la tente ».

Même si la météo et la finale de la coupe du Monde de rugby n'ont pas été des plus favorables à une affluence importante, près de 20 personnes étaient présentes et sont toutes ressorties ravies de cette prestation. A la fin du spectacle, Yéno, la marionnettiste, a fait découvrir son univers aux enfants présents en leur faisant manipuler les personnages du spectacle. Nous recommencerons cette expérience avec grand plaisir !!!

Azur, commune hors TAFTA

Le 14 juin 2013, les 27 gouvernements de l'Union européenne - dont la France - ont approuvé un mandat donné à la Commission européenne pour négocier un accord de libre-échange avec les États-Unis, le TAFTA (Trans Atlantic Free Trade Area). Par ailleurs, un traité entre l'Union européenne et le Canada, le CETA (Accord économique et de commerce global - Comprehensive Economic Trade Agreement) est en cours de finalisation.

Ces accords visent à faciliter les échanges entre les deux ensembles et prétendent pour y parvenir : harmoniser les législations en vigueur des deux côtés de l'Atlantique, démanteler les droits de douanes restants, notamment dans le secteur agricole, donner des droits spécifiques aux investisseurs – y compris aux spéculateurs, et supprimer « les barrières non tarifaires » au commerce, c'est à dire nos normes, règlements, lois. Outre une libéralisation considérable, ces accords prévoient deux mécanismes qui portent gravement atteinte aux principes démocratiques en diminuant considérablement le champ d'actions des élus et en contraignant les choix publics : il s'agit du mécanisme de règlement des différends investisseurs-Etat et du mécanisme de coopération réglementaire.

Les collectivités locales ont une place fondamentale dans la la cohésion des territoires, la lutte contre les inégalités et le développement économique. En cas de mise en application du traité transatlantique TAFTA, elles seront en première ligne.

La Communauté de Communes Marenne Adour Côte Sud, de laquelle fait partie Azur a délibéré pour rejoindre les collectivités déclarées hors TAFTA. Nous avons souhaité être cohérents avec cette décision et lors du Conseil Municipal du 26 novembre 2015, les élus de la commune ont délibéré favorablement pour que notre commune soit à son tour déclarée officiellement « hors TAFTA ».

Diplômes



Félicitations à :

- Thomas Gracianette, Justine Duhieu et Benjamin Duhieu pour leur BAC
- Mathieu Duchatelet, Enzo Marcon, Jeanne Graciannette, Gwendoline Sorin, Cindy Lalague, Lucie Bernos, aurélie Desquerre et Nelcya Mottes pour leur brevet
- Adrien Desquerre pour son BEP
- Adryana Brutails et Pauline Fontagné pour leur licence
- Coralie Puyobrau pour son CAP

Fleurir Azur



En ouverture de la cérémonie de remise des prix pour les maisons fleuries qui a eu lieu samedi 17 octobre 2015, Monsieur le Maire a chaleureusement remercié les personnes présentes d'avoir répondu à l'invitation de la commission et de continuer chaque année à participer à l'embellissement de la commune grâce à leur implication dans le fleurissement de leur jardin.

Il a ensuite rappelé que "Fleurir Azur" a été créé pour que les azuriens puissent s'impliquer/participer à l'embellissement de la commune et qu'il s'agit d'un concours, qui par conséquent, ne prime pas chaque maison de la commune chaque année. Sara Boyrie a ensuite présenté la grille de sélection, dont les critères ont été mis à jour par la commission cette année. Cette nouvelle grille permet notamment de prendre en compte les fleurs, comme précédemment, mais également tous les éléments paysagers qui contribuent à l'embellissement des jardins de la commune.

Pour la tournée 2015, 41 maisons ont reçu un prix et leurs propriétaires se sont vu remettre un diplôme par la commission « Fleurir Azur ».

La cérémonie s'est achevée autour d'un vin d'honneur offert par la municipalité.

Détails des points pour la grille de notation « Maisons Fleuries »

| | | | | |
|---|---|-----------|--|-----|
| Fleurs et Végétaux | Fleurs | Diversité | -Variétés -Originalité -Harmonie/Choix des couleurs | 30 |
| | | Quantité | Eparses -Moyen -Denses- | |
| | Végétaux | Pelouse | -Entretien -Bordures -Densité | 30 |
| | | Plantes | -Diversité -Originalité -Harmonie | |
| Haie / Clôture | | | -Fleurie -Diversité -Originalité | 5 |
| Choix des contenants Eléments décoratifs - Supports et matériaux | | | -Diversité -Originalité | 10 |
| Vue d'ensemble | Propreté et Entretien Harmonie de l'ensemble | | -Propreté -Entretien -Harmonie | 15 |
| | Coup de cœur | | (Moyenne des jurés) | /10 |

Conversion des points en prix :

- 30 à 49 points → 15 €
- 50 à 79 points → 25 €
- 80 à 100 points → 35 €

Nouveaux services

Pizzangelo :

Le vendredi soir, sur la Place de la Mairie venez découvrir la saveur et le goût de l'authentique pizza italienne faite maison.

Des pizzas pour tous les goûts à tarif unique qui vous feront voyager dans toutes les régions et villes d'Italie.

Tél : 07.78.47.65.17.

Le Local :

L'épicerie va prochainement vous offrir la possibilité de vous faire livrer à domicile.

En attendant, vous pouvez acheter sur place des produits frais et locaux ou les commander à l'avance au 05.58.97.63.26.

Rappel des horaires de l'épicerie :

Du lundi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 16h00 à 19h30

Le dimanche de 8h30 à 13h00

Fermeture le Mercredi

Le Marché

Le Marché a lieu tous les mardis matins. Vous pouvez y trouver les produits suivants :

- Charcuterie (Monsieur Barrucq)
- Légumes (Madame To Antoine)
- Fromages (Monsieur Filiatre)
- Miel, confitures...(Mme Laur)
- Poulets et viandes rôties, plats cuisinés... (Maître « Pioc ») sera de retour prochainement.

URGENCES : à consommer avec modération

Les services d'urgences d'Aquitaine font face à une augmentation régulière du nombre de patients accueillis. Cette augmentation a pour conséquence un risque de saturation des urgences qui pourrait impacter à terme la qualité de prise en charge des patients.

Depuis 2012, le centre 15 constitue la porte d'entrée aux soins pour la population en dehors de l'ouverture des cabinets médicaux, et reste surtout le point d'appel unique pour toute urgence 24h/24. Or, de nombreux Aquitains méconnaissent encore le rôle du 15 et comment l'utiliser. Beaucoup ne savent pas que le 15 est avant tout réservé aux urgences de santé jour comme nuit, mais qu'il permet aussi d'obtenir un conseil médical ou d'accéder à un médecin de garde en dehors de l'ouverture des cabinets médicaux (nuit, week-ends et jours fériés). Les Aquitains ont aussi souvent le réflexe de se déplacer directement aux urgences sans appeler au préalable le 15, ce qui peut désorganiser la gestion des soins urgents.

Le jour : *En semaine de 8h à 20h et le samedi matin, contacter en priorité votre médecin traitant.* Seulement en cas d'urgence (infarctus, douleur thoracique, détresse respiratoire, AVC, malaise, fracture,...) appelez le 15.

La nuit et le week-end : *Le soir à partir de 20h, le samedi après-midi, le dimanche et jours fériés*

Vous avez un problème de santé qui ne peut pas attendre l'ouverture habituelle des cabinets médicaux. **Ne vous déplacez pas aux urgences, appelez le 15.**

DÉCHETS TOXIQUES... À DÉPOSER EN DÉCHETTERIE



Une bombe insecticide, un pot de peinture, de l'eau de javel,... ces produits sont partout dans la maison. Utilisés au quotidien, ils contiennent des substances toxiques ou dangereuses en concentration plus ou moins forte et réclament donc une attention particulière. Leur stockage ou leur traitement doit faire l'objet de précautions particulières sans quoi ils peuvent avoir un impact négatif sur l'environnement et/ou la santé. C'est pourquoi, tous les déchets toxiques doivent être déposés en déchetterie !

Les reconnaître, c'est facile grâce aux pictogrammes de danger réglementaires

Pour débusquer la présence de substances chimiques dangereuses dans les produits du quotidien, un bon coup d'œil suffit. Depuis le 1^{er} juin 2015, tous les produits chimiques doivent présenter une étiquette de danger conforme au règlement CLP (« Classification, Labelling and Packaging »).

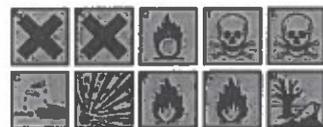


Les produits chimiques sont étiquetés afin de nous prévenir des dangers de leur mauvaise utilisation. Dans la cuisine, les toilettes ou la salle de bain, on trouve des déboucheurs chimiques, des détartrants, de l'eau de javel, ... ; Dans le garage, on trouve de la peinture, des solvants, des pesticides, des désherbants...

Des alternatives aux produits toxiques existent

- Privilégiez l'achat de produits d'entretien possédant le logo de l'Ecolabel européen qui permet de limiter la pollution de l'air dans les maisons. Vous pouvez aussi fabriquer vous-même certains produits ...
- Choisissez des produits comme des peintures acryliques ou des peintures minérales ne contenant pas de solvants organiques, des produits portant un logo environnemental comportant moins de substances dangereuses. Leur impact sur l'environnement est moindre.
- Les pesticides sont rarement indispensables. Vous pouvez éviter de les utiliser en ayant recours à d'autres méthodes. Paillez le sol pour lutter contre les mauvaises herbes et désherber naturellement en utilisant de l'eau bouillante (eau de cuisson) ou un désherbeur thermique. Les mauvaises herbes n'apprécient pas les chocs de température !

Certains produits dangereux plus anciens, portent les pictogrammes de danger de l'ancienne réglementation.



Si vous ne pouvez pas remplacer les produits dangereux par d'autres qui sont peu ou pas nocifs, préservez d'abord votre santé. Protégez-vous quand vous les utilisez (bien suivre les instructions, porter des gants...) et ensuite lorsque vous les avez utilisés : déposez-les à la déchetterie la plus proche !

Pour connaître la déchetterie la plus proche de chez vous : www.sitcom40.fr

Pour en savoir plus : www.adem

Etat Civil

Naissances



Adrien Desbieys, né le 24 juillet 2015
Elia Fauvergue, née le 9 août 2015
Inaya Eloy Kasmareck, née le 23 août 2015
Méline Fernandez, née le 19 septembre 2015
Elorri Barrère Usandisaga, née le 13 novembre 2015
Simon Bidoret, né le 26 novembre 2015

Tous nos vœux de bonheur.

Mariages



Manon Louche et Antony Merle, le 8 août 2015.
Pauline Caule et Christian Dauga, le 12 septembre 2015
Sandrine Dassé et Bruno Clavé, le 19 septembre 2015
Nadège Soudant et Jérôme Dapremont, le 10 octobre 2015
Angelica Bazan Canabal et Bernard Bray, le 22 décembre 2015

Tous nos souhaits de bonheur.

Décès

Thomas Brunel décédé le 31 juillet 2015
Jeannine Graciannette décédée le 1^{er} août 2015
Gabiella Gineste décédée le 10 août 2015
Suzon Cazadiou décédée le 11 août 2015
René Vaquéro décédé le 31 août 2015
René Pinsolle décédé le 7 novembre 2015
Gérard Marcelli décédé le 5 décembre 2015

Toutes nos condoléances aux familles éprouvées.

La vie des Associations

Comité des Fêtes



Le 14 juillet, peu de participants au traditionnel « pain et fromage » offert à la population.

La sardinade du 24 juillet s'est assez bien passée dans l'ensemble.

Le 14 août, le temps s'est dégradé, un orage est arrivé le matin avec de fortes averses, nous contraignant d'annuler la sardinade, ce qui est un choix difficile, il faut annuler les animations avant 12h afin de ne pas les payer, le retour de la pluie à 21 h nous a réconforté dans cette décision.

Les fêtes locales :

Le vendredi, les enfants ont effectué le lâcher de ballons avant de participer à la 1^{ère} étape de trottinettes. Les 48 équipes de joueurs de pétanque ont participé au concours, qui a été gagné par des touristes.

Le samedi à 11h30 a eu lieu la 2^{ème} étape de trottinettes, et à 17h sous une chaleur caniculaire les petits jeux à l'ombre des chênes.

Le repas champêtre animé par la banda « Lous Tiarrots » de Castets a toujours du succès, nos convives appréciant le menu devenu traditionnel. Le bal disco a terminé la soirée sans problème.

Le dimanche matin, après un peu de rangement de matériel, nous avons laissé la place aux jeunes des Amis d'Azur qui ont organisé le déjeuner de clôture des fêtes, et à l'issue de la 3^{ème} et dernière étape de trottinettes, a eu lieu la remise de prix aux enfants. Océane Loubens a remporté la course et Adrien Caudieux terminé 1^{er} garçon.

Le loto de novembre n'a pas pu être organisé. Le soir de la date que nous avions réservée il y avait la finale de la coupe du monde de rugby. En 2016, nous avons retenu 2 dates de lotos, les samedis 13 février et 16 avril.

L'Assemblée Générale aura lieu le samedi 30 Janvier à 19 h dans la petite salle Mitterrand.

Le conseil d'administration va être renouvelé, les membres les plus anciens vont arrêter. Les personnes souhaitant participer à l'animation du village sont conviées. Toutes les idées sont bonnes à prendre.

Bonne fêtes de fin d'année et meilleurs vœux pour le nouvel an.

Gym Azur

Les membres de l'association vous souhaitent de très joyeuses fêtes de fin d'année et une excellente année 2016.

Les Archers d'Azur



Après avoir terminé l'année en beauté avec de très bons résultats individuels et une excellente 2^{ème} place pour l'équipe en Division Régionale Excellence, une nouvelle saison a commencé pour nos archers.

Voici les premiers résultats :

- Pontenx les Forges : Baptiste Fernandes (junior) 1^{er}, Pierre Fernandes (sénior) 7^{ème}, Yann Gouvernec (vétérane) 1^{er}.
- Messanges : Baptiste 1^{er}, Jean-Marie Larrazet (sénior) 1^{er}, Guillaume Daleau (sénior) 3^{ème}, Pierre 5^{ème}, Yann 1^{er}, Jean-Claude Caule 7^{ème}.

Cette année 2 équipes sont inscrites en compétition ; 1 en division Régionale Excellence et 1 en division Régionale.

Nous avons participé au Marché d'Azur organisé par Christine Chevarin en tenant un stand où nous avons vendu des boissons, des repas pour les exposants et des gâteaux faits par nos archers. Nous remercions toutes les personnes qui sont venues et qui ont participé à la réussite de ce beau week-end.

Ce même dimanche, avait lieu l'Assemblée Générale du Comité des Landes à Saint Pierre du Mont. Baptiste a été récompensé pour les résultats de la saison dernière.

Nous avons fait de gros travaux au terrain de tir à l'arc pour améliorer notre pas de tir. Vers les beaux jours, nous organiserons une journée porte ouverte.

Cette année, un nouveau défi est lancé et il est de taille. 3 de nos archers (Baptiste, Guillaume et Jean-Marie) se sont inscrits à une manche de la Coupe du Monde qui aura lieu du 15 au 17 janvier à Nîmes. Ils seront accompagnés par leurs supporters qui vont les soutenir et les encourager. Faites-vous plaisir et bon tir.

Les Archers d'Azur vous souhaitent de bonnes fêtes et une très bonne année 2016.

Les Amis d'Azur

Cette fin d'année est calme pour notre association. En effet tout est à venir, un repas de remerciements sera organisé dans les prochains mois afin de passer un moment de convivialité en compagnie des personnes indispensables à la réalisation de la mayade et du repas du dimanche à midi des fêtes.

Une réflexion est aussi en cours pour organiser une sortie avec les jeunes. Cette sortie aura lieu au printemps pour le retour des beaux jours. Nous pourrions ainsi nous réunir avant la mayade.

Cet été, afin de répondre à la demande de plusieurs personnes nous avons, pour la première fois organisé un repas le dimanche à midi des fêtes. Une trentaine de jeunes étaient mobilisés pour travailler. Merlu mayonnaise et cochon de lait à la broche étaient au menu. Ensuite, pour clôturer la journée, petits et grands ont pu participer à une initiation aux échasses. Le repas a réuni plus de 320 personnes.

Ce nouvel événement a plu, et devrait être reconduit l'année prochaine. Ainsi nous vous remercions d'avoir participé en si grand nombre à ce moment de convivialité qui a permis de clôturer les fêtes dans la joie et la bonne humeur.

L'assemblée générale aura lieu en début d'année 2016. Lors de cette assemblée un point sera fait afin de faire participer les nouveaux jeunes de la commune dans l'association. Une convocation leur sera délivrée après l'assemblée afin de se réunir avant la mayade.

La mayade aura lieu le samedi 7 mai 2016 à la salle François Mitterrand. Nous espérons cette année vous voir aussi nombreux que l'année passée.

Les Amis d'Azur vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour l'année 2016.



**CLUB
DES RETRAITES D'AZUR**

Deux fois par an Lous Mitieys nous offre la possibilité de vous parler du club des retraités et de ses activités qui ont pour objectif de réunir et distraire le maximum tout en laissant à chacun la liberté de participer à ce qui est proposé . J'invite donc tous les retraités qui n'ont pas encore adhéré à le faire et à piocher dans le menu les activités qui les intéressent .

Nous avons terminé le premier semestre par une journée détente dans la salle F Mitterrand et alentours ;buffet servi par Nicolas puis pétanque ,cartes ,jeux et papotages par un après midi ensoleillé ,quoi de mieux pour les soixante participants ?

En juillet et aout repos ou plutôt vacances ; le plus souvent réception de la famille et des amis qui viennent goûter ou retrouver l'été landais . Septembre arrive et à nous le tourisme .Les membres du club sont invités à une sortie en covoiturage sur la cote basque . au programme ,en fin de matinée ,visite du jardin botanique de Saint Jean de Luz sur la falaise au dessus de saint Barbe (la digue) suivi d'une paëlla à la Vieille Auberge puis sur la corniche de l'autre coté de la rade visite bien guidée du château d'Abbadia entre Socoa et Hendaye . Pour terminer un pôt sympathique en bord de mer avant de regagner Azur . Un seul regret, nous aurions pu être plus nombreux à profiter de cette belle journée .

En octobre on est resté au village pour y profiter de la poule au pot et de l'animation musicale de C Argelès .Danse et musique ont ravi la soixantaine de participants .

Novembre ,retour au pays basque mais à l'intérieur . En car nous allons ,une trentaine ,à la frontière (il y avait des gendarmes ,ils ne nous ont pas contrôlé) . D'abord Ventas pour achats divers puis repas cidrerie . Bonne cuisine ,bonne ambiance ,satisfaction des participants qui après un dernier petit tour en boutique repartent vers Azur . La , chacun son carton sous le bras ou dans le coffre regagne ses pénates .Ici aussi un petit regret ,un nombre de promeneurs un peu trop faible .

Le gouter de Noël sera le dernier rendez vous de l'année ,venez nombreux .

Bonnes fêtes à tous

Jean Coupaye

USA



FOOT LOISIR

Nous avons débuté la saison 2015-2016 le samedi 22 août à l'occasion d'un mini tournoi avec les vacanciers des campings La Paillotte et Le Tuc. Cette rencontre s'est achevée par le traditionnel repas réunissant touristes et Azuriens.

Depuis le début de la saison, nous avons disputé peu de rencontres car l'effectif était faible en début de saison mais, malgré le départ de quelques joueurs, l'équipe se reforme, se renforce et se rajeunit avec l'arrivée de jeunes joueurs motivés et dynamiques. De plus, nous avons eu deux matchs annulés par nos adversaires. Les entrainements ont toujours lieu le samedi à 15h00 lorsqu'il n'y a pas de match prévu.

Il nous manque encore quelques joueurs afin d'avoir un effectif "confortable" qui nous permettrait d'effectuer plus de matchs et de faire des entrainements plus conséquents.

**Si des personnes veulent pratiquer une activité physique tout en se divertissant, vous pouvez rejoindre nos rangs : Pas de contraintes, que du sport, des rigolades et de l'amitié.
Contacts : Jacques DAUGA (06.08.23.44.44) ou Christian DAUGA (06.30.59.34.85)**

Le président, le bureau et les joueurs remercient tous les Azuriens pour l'accueil qui leur est réservé lors de leur passage pour la vente des cartes de membre honoraire.

Enfin, nous remercions toutes les personnes ayant participé à nos différentes manifestations ainsi que les bénévoles qui aident à l'organisation des activités et repas du club.

QUELQUES DATES À RETENIR POUR 2016 :

- * **Samedi 6 février** : Repas du foot à 20^H 30, à l'Espace François Mitterrand, ouvert à tous.
- * **Samedi 4 juin** : de 13^H 00 à 18^H 00 : Tournoi de foot suivi d'un repas à 20^H 30, à l'Espace François Mitterrand, réunissant les participants ainsi que toutes les personnes d'Azur et des environs désirant se joindre à nous.
- * **Samedi 20 août** : 17^H 00 : Tournoi avec les campings La Paillotte et Le Tuc suivi d'un repas à 20^H 30, à l'Espace François Mitterrand, ouvert à tous.

BONNES FÊTES ET BONNE ANNÉE à TOUS.



SCRABBL'AZUR

Les scrabbleurs vont prendre quelques jours de vacances méritées et oublier un peu les jeux de lettres. Quand on commence à jouer, on peut vite se décourager mais très vite on va se passionner et acquérir une bonne technique en apprenant à valoriser les places intéressantes. Le vocabulaire est important certes mais pas suffisant !

Vous qui lisez ces quelques lignes, soyez rassurés. A Azur, on passe de bons moments au club, on lie des amitiés, on se soutient, on s'encourage.

Il y a de temps en temps des parties officielles proposées par Gaston, notre Président. Cela réjouit les licenciés mais n'étant pas sur place, il lui est difficile de se déplacer ; un problème de disponibilité. Il met tout son cœur pour animer ces séances.

D'ailleurs, ces joueuses représentent notre club d'Azur dans différents tournois : Vichy, Biarritz, La Rochelle, Cannes, Aix...Et elles sont brillantes (ce qui fait notre fierté)

Pour jouer tout simplement, sans esprit de compétition, Simone et Monique, deux excellentes joueuses, nous font de l'initiation. Tout le monde apprécie leur dévouement et leur pédagogie.

Mais pourquoi joue-t-on au scrabble ?

Pour se détendre, se rencontrer, par goût de l'effort. Certes, il y a le problème de la concentration, de l'émotivité qui peuvent nous freiner un peu mais avec de la pugnacité on continue.

Ici à Azur, nous n'attirons pas les jeunes puisque nos horaires ne leur conviennent pas. Nous sommes surtout un club féminin alors à vous messieurs de venir nous rencontrer.

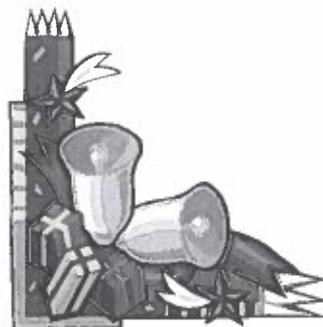
Voilà pour le jeu mais il y a aussi le goûter !

Le club l'offre bien entendu mais de nombreuses joueuses font preuve d'un réel talent en préparant d'excellentes pâtisseries...Mille mercis à toutes ces pâtissières.

Le club vit au rythme des vacances scolaires et reprendra

le 5 janvier 2016

TRES BONNES FETES DE FIN D'ANNEE A TOUS



Michel Laussu, Maire d'Azur

et

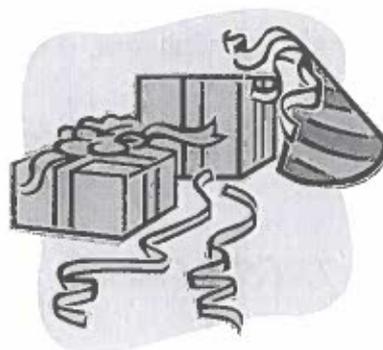
son Conseil Municipal

ont le plaisir de vous inviter à la présentation

des vœux du nouvel an,

le samedi 16 janvier 2016 à 17h30

à la Salle Espace François Mitterrand.





Bulletin élaboré par la Mairie d'Azur

Tél. 05 58 48 13 06 - Fax 05 58 48 07 99 - Email : mairie.azur@wanadoo.fr - Site : www.mairie-azur.fr